

## Rapport succinct du Conseil de Surveillance d'Ouvaton portant sur l'exercice 2020.

L'année 2020 a été éprouvante ou du moins très intense pour le Conseil de Surveillance d'Ouvaton.

La nécessaire prise de décisions sur des sujets sensibles aussi bien pour la coopérative que pour les êtres humains qui composent la gouvernance, a parfois été difficile ou laissé des traces douloureuses.

La panne générale d'octobre est venue, elle aussi, apporter son lot de mises à l'épreuve et de complications.

L'ensemble de ces éléments est à replacer dans le contexte de la pandémie de 2020 et de l'impossibilité de se réunir physiquement pour mieux aborder et résoudre les sujets difficiles.

### **Le Conseil de Surveillance a pu exercer son rôle en 2020**

Au cours de l'année 2020, le Conseil de Surveillance a :

- opéré les vérifications et contrôles qu'il jugeait opportuns et s'est fait communiquer les documents qu'il a estimés utiles pour l'accomplissement de sa mission ;
- délibéré sur les éléments de stratégie générale de la coopérative ;
- nommé le Directoire et fixé sa rétribution.

### **Travaux collectifs partagés du Conseil de Surveillance avec le groupe Projets et/ou le Directoire en 2020**

Au cours de l'année 2020, le Conseil de Surveillance a participé et contribué aux réflexions et aux travaux partagés avec le « directoire » et le groupe « projets ».

Les travaux ont couvert une grande diversité de sujets tels que :

- l'effet de l'accroissement des prix de la « plaque de base » et les perspectives d'évolution des prix
- préparer le recrutement de ressources humaines pour effectuer des opérations de communication (stagiaires, prestations externes, ...)

- la mise en place de tests et de possibilités pour de nouveaux services (visioconférence, Yunohost, Mattermost, Framasites, etc. ...)
- la description technique de la plateforme
- l'utilisation de Gitea pour le suivi des idées d'amélioration de la plateforme
- la décision d'aller vers une plateforme utilisant 100 % de logiciels libres (y compris l'infogérance) afin de rejoindre le collectif CHATONS
- la revalorisation des prestations réalisées par Matthieu Patout et par Inulogic
- etc.

Le Conseil de Surveillance a constaté deux choses lors de ces travaux collectifs :

1. La pluralité des opinions a été observée, et cela fait plaisir, car cela signifie que le libre arbitre et la liberté de penser ont été présents et créatifs.
2. Ce sont toujours les mêmes personnes qui postent des échanges sur la liste projets. Et c'est principalement une partie des personnes du Conseil de Surveillance et Directoire qui participent aux échanges (grosso modo seulement 3 ou 4 personnes, rarement plus). Il est important de continuer à motiver de nouvelles personnes et de renforcer la motivation existante.

### **L'AG de mi-année 2020**

En 2020, le Conseil de Surveillance a participé aux travaux préparatifs de l'AG de mi-année 2020, et les représentants du Conseil de Surveillance étaient présents lors de l'AG.

Au cours de l'AG, des personnes présentes ont notamment demandé explicitement que Ouvatton décide une fois pour toutes de s'orienter vers une plateforme utilisant uniquement des logiciels libres et infogérée par une structure dont les activités seraient 100 % logiciels libres. Cette information a été retenue comme importante par le Conseil de Surveillance accueillant 5 nouvelles personnes en son sein lors de cette AG.

Par ailleurs, il a aussi été demandé, lors de cette AG, que la revalorisation des rétributions des prestations externes soient réalisées rapidement, dans la lignée de ce qui avait été décrit dans le rapport du Conseil de Surveillance de 2019.

ELECTIONS ???

### **Travaux internes au Conseil de Surveillance en 2020**

Au cours de l'année 2020, le Conseil de Surveillance a été amené à réaliser des travaux intrinsèques à son rôle, en interne du Conseil de Surveillance, en vase clos.

Ces travaux en vase clos ont porté sur :

1. **La modification de la composition du Directoire** : afin de favoriser l'apparition d'une nouvelle dynamique pour la coopérative, le Conseil de Surveillance a prolongé en 2020 ses travaux initiés en 2019 sur la perspective d'un changement de la composition du Directoire. Les travaux ont porté sur le passage de 2 à 3 personnes au sein du Directoire, puis sur la nomination d'une nouvelle Présidence, suite à la démission de Philippe Ladame de cette fonction (cf. page suivante).
2. **Le changement vers une infogérance 100 % logiciels libres** : le Conseil de Surveillance a entrepris en 2019-2020 un cycle d'échanges avec la société Inulogic afin d'étudier les possibilités ou les impossibilités de maintenir Inulogic comme prestataire d'infogérance de la plateforme, au regard du souhait d'avoir au cours de l'année 2021 une plateforme utilisant 100 % de logiciels libres et infogérée par une structure orientée 100 % logiciels libres. Inulogic déclinant cette possibilité, le Conseil de Surveillance a apporté son soutien au nouveau Directoire pour commander un audit de la plateforme auprès d'autres structures d'infogérance 100 % logiciels libres. C'est la société Octopuce qui a été retenue après cet audit. L'audit a commencé en décembre 2020 et s'est terminé en février 2021.
3. **La problématique de l'offre, des prix, des moyens humains et des finances de la coopérative** : Le Conseil de Surveillance a continué ses travaux de réflexion sur les notions de prix, d'offre, d'adéquation des moyens humains bénévoles et rétribués pour assurer un fonctionnement « sécurisé » de la coopérative, et sur la notion de financement des divers types de fonctionnements vers lesquels la coopérative devrait se tourner afin de sortir de la spirale dans laquelle elle se trouve depuis quelques années (nombre insuffisant de comptes, pertes cumulées excessives, moyens humains et matériels parfois insuffisants pour assurer le fonctionnement « en confiance » de la plateforme et de la coopérative, faiblesses de communication, investissements insuffisants).
4. **La revalorisation des prestations de Matthieu Patout et d'Inulogic** : au cours de l'année 2020, le Conseil de Surveillance a décidé, à la suite de toutes les discussions orales et écrites qui avaient été initiées avec le Directoire et le groupe projets sur ce sujet depuis 2018, la revalorisation rétroactive des rétributions de Matthieu Patout et d'Inulogic. Le Conseil de Surveillance a ensuite rendu publique sa décision ainsi que le document à partir duquel la décision a été prise.

### Démission de la Présidence du Directoire d'octobre 2020

Le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de Monsieur Philippe Ladame du Directoire de la coopérative le 5 octobre 2020. Philippe a expliqué sa démission dans un texte qu'il a publié sur le forum (<https://forums.ouvaton.coop/t/demission-de-philippe-ladame/2218>). Malgré les désaccords qui ont conduit Philippe Ladame à démissionner, le Conseil de Surveillance tient à souligner le travail fait par Philippe tout au long de ces 10 années au Directoire et le remercie pour les actions qu'il a menées et qui ont permis d'assurer la pérennité de la coopérative.

## **Nomination d'un nouveau Directoire en octobre 2020**

En octobre 2020, le Conseil de Surveillance a désigné un nouveau Directoire et a nommé les personnes physiques suivantes :

- Madame Claire Rouchouse, membre et Présidente du Directoire;
- Monsieur François Delalleau, membre du Directoire;
- Monsieur Matthieu Patout, membre du Directoire.

Conformément aux statuts, ces nominations ont une durée maximale de 3 ans.

## **La panne du 27 octobre 2020**

Le 27 octobre 2020, une panne générale de la plateforme a eu lieu. Un matériel physique constituant la colonne vertébrale de l'architecture des serveurs de la plateforme a lâché. La panne a duré environ 10 jours avant que tout ne redevienne de nouveau opérationnel. La société Inulogic a fait preuve d'une excellente réactivité pour remettre la plateforme en route. Cette panne est imputable à une défaillance matérielle exceptionnelle. À la suite de cette panne, la décision a été prise de renforcer la capacité matérielle de notre plateforme afin qu'elle soit plus résiliente en cas de panne identique.

## **Démissions de membres du Conseil de Surveillance en cours d'année 2020**

Au cours de 2020, les membres suivants du Conseil de Surveillance ont démissionné : Didier Mangin (05 mai 2020) ; Gregory Becq (01 juillet 2020) ; Philippe Micaelli (15 octobre 2020).

## **Comptes de l'exercice 2020**

Le Directoire a communiqué les comptes 2020 de la coopérative au Conseil de Surveillance.

Les comptes de la coopérative pour l'année 2020 montrent un accroissement des revenus (passant de 64,4 k€ à 77,9 k€) et un résultat positif d'un montant de 4,5 k€. L'accroissement des revenus est exclusivement dû à l'augmentation des prix. (Remarque : le coût de revalorisation rétroactive de la rétribution d'Inulogic n'est pas inscrit dans les comptes 2020. Ce coût sera inscrit dans les comptes de l'année 2021).

Les comptes de l'année 2020 sont des comptes de transition : certains coûts récurrents se sont arrêtés (les coûts du Commissariat aux Comptes) ; des coûts ponctuels apparaissent (les coûts d'acquisition de serveurs suite à la panne d'octobre, les coûts de la revalorisation rétroactive de la rétribution de Matthieu Patout) et des coûts additionnels récurrents viennent s'ajouter aux coûts des années passées (les coûts de revalorisation de la rétribution de Matthieu Patout).

De la même façon, les comptes de l'année 2021 seront eux aussi des comptes de transition puisque les coûts liés à la revalorisation de la rétribution de Inulogic, les coûts liés à l'audit de la plateforme et les coûts liés à la future infogérance y apparaîtront.

### Perspectives 2021

Au cours de l'année 2021, le Conseil de Surveillance continuera d'apporter sa contribution aux sujets essentiels à la pérennité et au bon fonctionnement de notre coopérative. Il continuera à tenir son rôle et à coopérer en équipe avec le nouveau Directoire, tout en veillant à statuer sur des décisions d'ordre « stratégique » lorsque des sujets de ce type apparaîtront.

En 2021, l'attention sera notamment portée sur la mise en place de la nouvelle infogérance **et des outils** 100 % logiciels libres, sur la mise en place d'actions visant à accroître le nombre de comptes et les services proposés, sur la mise en place d'une meilleure solidité des fonctionnements d'Ouvaton (incluant la nécessité éventuelle de rétribuer ponctuellement ou régulièrement, des personnes supplémentaires pour accomplir nos tâches et missions) et sur la mise en place d'un mécanisme efficace de réduction des pertes accumulées. Les réunions du Conseil de Surveillance continueront probablement de se faire d'une part « au-long-court » via l'échange de messages sur Mattermost, et d'autre part via des réunions en audio-conférence.

Le Conseil de Surveillance entend être à la hauteur pour prolonger les efforts portés depuis des années par les différentes personnes qui se sont succédé(es) généreusement à la gouvernance de la coopérative et créer ainsi les conditions qui permettraient à Ouvaton de progresser et de se remettre à grandir, de retrouver ce second souffle tant attendu depuis trop longtemps.

Le Conseil de Surveillance tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui utilisent les services d'Ouvaton, sociétaires et non sociétaires. Nous vous encourageons à continuer de porter les couleurs de notre coopérative et à la soutenir malgré les difficultés rencontrées, pour que continue à vivre et prospérer ce projet de solution alternative d'hébergement **I**nternet sous forme de coopérative et pour que continue à vivre et grandir l'**I**nternet libre.

p/o Le Conseil de Surveillance,  
La présidence du Conseil de Surveillance,  
le 30 avril 2021.